

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 22 novembre 2021**

**Délibération n° CP-2021-0946**

Commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

Commune(s) :

Objet : Lugdunum - Musée et théâtres romains - Convention de partenariat scientifique et culturel avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

**Rapporteur** : Monsieur Cédric Van Styvendael

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Blandine Collin

Affiché le : mardi 23 novembre 2021

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, M. Boumertit, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Charlot (pouvoir à M. Seguin), M. Ben Itah (pouvoir à M. Bagnon), M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira).

**Commission permanente du 22 novembre 2021****Délibération n° CP-2021-0946**

Commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

Commune(s) :

Objet : Lugdunum - Musée et théâtres romains - Convention de partenariat scientifique et culturel avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Culture et vie associative

La Commission permanente,

Vu le rapport du 3 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

L'IEP de Lyon, couramment appelé Sciences Po Lyon, établissement public à caractère administratif, est un établissement public d'enseignement supérieur ayant pour vocation de former des cadres des secteurs public et privé. L'objectif de la formation, d'une durée de 5 ans, est de faire en sorte qu'à l'issue de leur diplôme, les étudiants aient une meilleure compréhension du monde contemporain, de ses enjeux, de ses principaux acteurs, de ses fragilités et des perspectives liées à son évolution constante.

L'enseignement, nourri par une recherche d'excellence, cultive une approche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales à partir de 4 disciplines fondamentales que sont l'histoire, le droit, la science politique et l'économie. Les sciences de gestion, le management, l'information-communication et les langues et civilisations viennent compléter ce socle de connaissances partagées par l'ensemble des diplômés.

Dans le cadre de la spécialité de 5<sup>ème</sup> année, management et action culturelle à l'international (MACI), enseignée dans le cadre du diplôme de Sciences Po Lyon, un partenariat est envisagé avec Lugdunum - Musée et théâtres romains.

Ce projet collaboratif - conférences en lien avec l'exposition "EnQuête de pouvoir : De Rome à Lugdunum", présentée au public d'octobre 2021 à février 2022, favorisera l'apprentissage des étudiants et les échanges interprofessionnels.

En parallèle au cycle de conférence mis en place par le musée, les étudiants travailleront à un court cycle de 2 ou 3 conférences qui interrogeront la notion de conquête du pouvoir. Ils mettront en perspective les liens et les questionnements entre l'époque antique et l'époque contemporaine, les liens entre passé et présent, l'évolution du pouvoir et de ses formes, mais aussi d'autres sous-thèmes à dégager.

La mission de ce partenariat consistera à proposer un nouveau format pour ces conférences, différent du modèle classique exposé et questions, à proposer des intervenants pour ces conférences, à assurer la logistique de la tenue de ces dernières et à en évaluer leur réception auprès du public.

Il est ainsi proposé à la Commission permanente d'approuver cette convention de partenariat scientifique et culturel qui favorisera la professionnalisation des étudiants de l'IEP de Lyon ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la convention de partenariat scientifique et culturel avec l'IEP de Lyon.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211122-270995-DE-1-1 Date de télétransmission : 23 novembre 2021 Date de réception préfecture : 23 novembre 2021
---